

BULLETIN MUNICIPAL

L'Echo de Saint Bau



Le mot du Maire



Chères Saint-Bauzilloises, chers Saint-Bauzillois,

L'été s'installe à Saint-Bauzille-de-Putois !

Alors que le mois de juillet s'installe et que les beaux jours reviennent, notre commune entre dans une période particulièrement agréable de l'année. Les activités de plein air se multiplient, les rencontres se font plus nombreuses et chacun profite pleinement de la qualité de vie qui fait le charme de notre village.

Dans quelques semaines, notre traditionnelle fête votive viendra animer la commune. C'est toujours un moment attendu par les petits comme par les grands – une belle occasion de se retrouver, de partager

des instants de convivialité pour faire vivre l'esprit de notre village.

J'invite chacun d'entre vous à participer à ces festivités qui contribuent à renforcer les liens entre générations et entre habitants. Soyez généreux avec le comité des fêtes lorsqu'il passera chez vous pour le fougasset. Je tiens d'ailleurs à les remercier pour l'énorme travail que demande la préparation de la fête.

Sur le plan budgétaire, et compte tenu de la baisse des dotations, notamment de l'État, une gestion de plus en plus rigoureuse de nos dépenses et des économies importantes nous permettront de continuer à investir pour améliorer le quotidien des Saint-Bauzillois, sans augmenter les impôts.

Trois équivalents temps plein seront économisés suite au départ de plusieurs employés communaux, car ils ne seront pas remplacés. La Communauté de communes étudie également la mutualisation de matériel entre les communes, ce qui représente encore de potentielles économies.

Le contexte économique devient de plus en plus difficile pour les familles. Il nous paraît essentiel de conjuguer **responsabilité budgétaire** et **ambition pour notre territoire**.

Je vous souhaite à toutes et à tous un excellent été, de belles vacances pour ceux qui auront la chance d'en profiter, et de très beaux moments lors de notre fête votive.

Bien cordialement,
Le maire ALLE Oscar



Projet de salle polyvalente de Frigoulet

Analyse de faisabilité et enjeux financiers

par David CAMMAL, Adjoint aux Finances - Travaux - Urbanisme - Festivités

Le projet de création d'une salle polyvalente communale sur le site de Frigoulet nous a été présenté en mairie **le 24 avril dernier**, conformément au calendrier établi lors du précédent mandat par l'ancienne adjointe à l'urbanisme.

Ce projet ambitieux visait à doter la commune d'un équipement structurant destiné à accueillir des activités associatives, culturelles, sportives et événementielles, à l'échelle locale et intercommunale.

Toutefois, après analyse, il apparaît que le programme envisagé dépasse largement les capacités financières de notre collectivité.

En effet, aucune étude préalable indispensable n'a été réalisée à ce stade (**étude géotechnique, contraintes liées à la loi Montagne, accès au site, raccordements aux réseaux**), et aucun financement n'est aujourd'hui identifié.

Le programme prévoyait notamment :

- **une salle polyvalente d'une capacité de 200 à 300 places avec scène ;**
- **plusieurs salles de réunion et d'activités ;**
- **une salle de danse ;**
- **un espace de convivialité avec buvette et cuisine ;**
- **des locaux de stockage ;**
- **des vestiaires et sanitaires ;**
- **125 places de stationnement ;**
- **des aménagements paysagers et logistiques.**

À cela s'ajoutait un pôle sportif dédié à l'escalade, comprenant un mur homologable pour les compétitions régionales (11 mètres de hauteur sur 35 mètres de largeur), un espace bloc, des espaces d'accueil du public, des locaux de stockage spécialisés ainsi que des salles mutualisées.

L'intégration de ces différents équipements génère des contraintes techniques particulièrement importantes :

- **réglementation incendie renforcée,**
- **exigences acoustiques élevées,**
- **structures porteuses complexes,**
- **volumes bâtis conséquents,**
- **dispositifs de sécurité spécifiques,**
- **et enfin des coûts d'exploitation très élevés.**

Par ailleurs, l'absence d'étude de sol constitue une incertitude majeure. Les problématiques rencontrées à proximité, sur le secteur de la station d'épuration, invitent à la prudence et pourraient engendrer des surcoûts significatifs en matière de fondations.

D'autres dépenses essentielles n'ont pas été intégrées au projet initial, notamment :

- l'acquisition du terrain appartenant au Département, estimée à plus de **600 000 €** ;
- la réfection complète du chemin de Frigoulet, estimée à environ **800 000 €** ;
- les aménagements d'accès depuis la RD 986, estimés à environ **500 000 €** ;
- les raccordements aux réseaux d'eau potable, d'assainissement, d'électricité et de télécommunications, estimés à près de **300 000 €**.

Enfin, aucun plan de financement n'a été établi. Or, un équipement de cette ampleur nécessite généralement la mobilisation de nombreuses aides publiques (État, Région, Département, CAF, Agence nationale du Sport, fonds européens, fédérations sportives, etc.), dans un contexte où les capacités de financement des partenaires institutionnels demeurent limitées.

Au regard de l'ensemble de ces éléments, **le coût global du projet est aujourd'hui estimé à environ 8,3 millions d'euros.** Un tel niveau d'investissement apparaît incompatible avec les capacités budgétaires de la commune et risquerait de compromettre la réalisation d'autres projets prioritaires pour notre village.

Conclusion

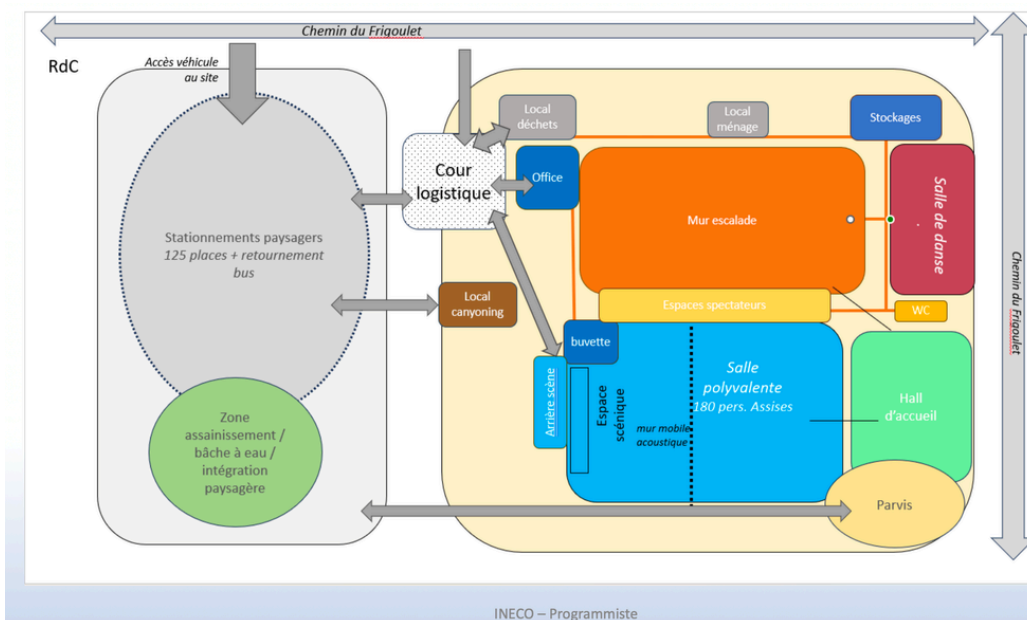
Si ce projet répond à une ambition légitime pour le développement de la vie associative et sportive locale, son dimensionnement actuel ne permet pas d'envisager sa réalisation dans des conditions financières raisonnables.

Une redéfinition complète du programme serait nécessaire afin d'aboutir à un projet réaliste, adapté aux besoins réels de la population et compatible avec les moyens de la collectivité.

Pour ces raisons, nous n'avons pas souhaité poursuivre cette opération, **qui a déjà représenté plus de 10 000 €** de dépenses d'études pour la commune.

Notre priorité demeure la réhabilitation et l'amélioration de la salle polyvalente existante, avec des aménagements adaptés aux besoins des associations locales et aux capacités financières de la commune.

BUDGET PREVISIONNEL D'OPERATION CONSTRUCTION D'UNE SALLE POLYVALENTE ET D'UN MUR D'ESCALADE A SAINT BAUZILLE DE PUTOIS		SCENARIO N° 01 salle polyvalente SAE
		Montant (€ HT)
MARCHES DE TRAVAUX		
Marchés de travaux - salle polyvalente - valeur mars 2026		3 638 389 €
Marchés de travaux - mur escalade - valeur mars 2026		- €
Enveloppe pour viabilisation (hors concessionnaires)		
Option Mur mobile		
Option Géothermie (mix énergétique)		- €
Actualisation jusqu'à AO (1,8% sur 24 mois puis 3,5%)		98 237 €
Révision de prix pendant le chantier (3,5%)		102 880 €
TOTAL DES MARCHES DE TRAVAUX		3 839 506 €
EQUIPEMENTS (Hors marchés de travaux)		
Plans d'évacuation, matériel actif et divers		12 000 €
Mobilier des locaux		20 000 €
TOTAL EQUIPEMENTS		32 000 €
HONORAIRES DIVERS		
Mission de base de maîtrise d'œuvre		414 776 €
Mission Compl. BDO		20 000 €
Mission Compl. CSSI		8 000 €
Mission Compl. Signalétique		8 000 €
Mission Compl. OPC		42 000 €
Maîtrise d'œuvre		492 776 €
Contrôle Technique		22 194 €
Coordination SPS		14 554 €
Révision de prix (3,5 ans à 3,0%)		44 831 €
TOTAL HONORAIRES DIVERS		574 355 €
FRAIS DE MAITRISE D'OUVRAGE		
Programmist et assistant maîtrise d'ouvrage		16 147 €
Conducteur d'opération		127 344 €
Frais certification environnementale		12 000 €
Provision pour raccordement du bâtiment		150 000 €
Indemnité de concours (2 concurrents - 3ème dans marché)		35 600 €
Frais de publicité / presse		10 000 €
Sondages, diagnostics et relevés divers		15 000 €
Diagnostics, expertises diverses		18 000 €
Assurances DO - TVA non concernée		38 264 €
TOTAL FRAIS DE MAITRISE D'OUVRAGE		422 355 €
Provision pour aléas (phase consultation - base 3,0%)		109 152 €
Provision pour aléas (phase travaux - base 3,0%)		115 373 €
Dépense HT		5 092 741 €
TVA à 20%		1 014 339 €
Total Dépense TTC (valeur finale TDC)		6 107 080 €



Syndicat de Rivières Haut Bassin de L'Hérault

par Christophe VIDAL, Conseiller Municipal

Notre commune est adhérente au « Syndicat de Rivières Haut Bassin de L'Hérault ».

Ce dernier regroupe les communes présentes sur les bassins de l'Arre, de La Vis, du Rieutord, de la haute et de la basse vallée de l'Hérault et de leurs affluents.

Les actions menées par ce syndicat se concentrent sur trois axes :

- le suivi de la ressource,
- l'entretien des cours d'eau,
- la communication et la sensibilisation.

Le suivi de la ressource s'effectue actuellement à l'aide de 7 points de mesure, essentiellement situés sur la partie amont de notre secteur. En collaboration avec les préfetures, ils permettent d'ajuster les éventuelles restrictions d'eau, notamment lors des périodes de sécheresse.

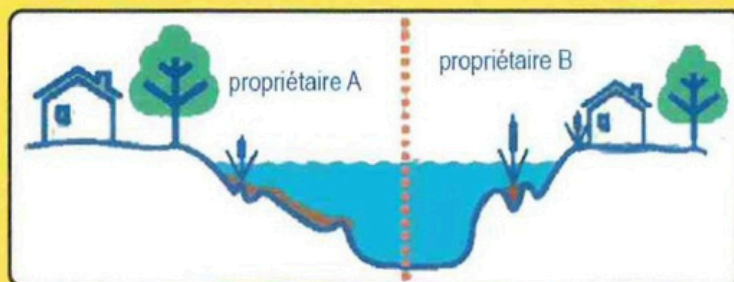
L'entretien des cours d'eau (bûcheronnage et gestion des espèces exotiques invasives) est réalisé sur le domaine privé et uniquement sur des zones d'intérêt général, après information et accord des propriétaires.

La communication et la sensibilisation sont assurées par un technicien des rivières qui diffuse des informations comme « les droits et obligations des propriétaires riverains ».

LA PROPRIÉTÉ AUX BORDS D'UN COURS D'EAU...

Les cours d'eau du bassin de l'Hérault sont **non-domaniaux**, c'est-à-dire que **le riverain est propriétaire du sol, au droit de sa parcelle, jusqu'à la moitié du cours d'eau !** Un ensemble de **droits et de devoirs** encadre leur **usage** et leur **entretien**, ils sont définis par plusieurs textes de loi, dont le **Code de l'Environnement (CE)** et le **Code Civil**.

Cette relation entre les riverains et les cours d'eau revêt une importance cruciale pour la préservation de l'équilibre écologique, la gestion des risques d'inondation, et la protection de la biodiversité.



Limite de propriétés sur les cours d'eau non-domaniaux



... ET AUX BORDS DES VALATS ?

Les **valats** sont des ravins, naturels ou aménagés, généralement à sec une grande partie de l'année et qui se chargent et évacuent les eaux torrentielles lors d'un orage ou d'un épisode cévenol. **La gestion et l'entretien de ces valats n'est pas communale.** En effet, **c'est le propriétaire de la parcelle attenante qui est responsable de l'entretien et qui doit garantir le bon fonctionnement hydraulique et prévenir les risques d'inondation.** Cet entretien inclut le **débroussaillage et la suppression des obstacles à l'écoulement** (embâcles*, végétation qui pousse au milieu ou en travers, déchets, etc).

MAIS ALORS, QUELS SONT NOS DROITS ET NOS OBLIGATIONS EN TANT QUE PROPRIÉTAIRE RIVERAIN ?



“L'eau fait partie du patrimoine commun de la nation. Sa protection, sa mise en valeur et le développement des ressources utilisables, dans le respect des équilibres naturels, sont de l'intérêt général”

(Art L210-1 du Code de l'environnement)



L'USAGE DE L'EAU

Les riverains ont un droit d'accès à l'eau pour un usage privé, incluant l'irrigation des cultures, l'abreuvement du bétail, et les besoins domestiques jusqu'à **1000 m³ par an** (ou plus avec autorisations administratives), sous conditions :

- de **laisser un débit minimum réservé** dans le cours d'eau pour respecter l'équilibre biologique ;
- de **respecter les arrêtés préfectoraux** d'interdiction en période de sécheresse ;
- d'**utiliser un système de captage avec compteur** et noter le volume prélevé régulièrement qui sera à présenter en cas de contrôle.

(Art. R 214-5 du CE)



DROIT DE SE CLORE...

Le propriétaire riverain a le droit de clore son terrain dès lors que cela ne perturbe pas l'écoulement des eaux et ne favorise pas la présence d'embâcles.

(Art. 647 du Code Civil)

...MAIS OBLIGATION DE SERVITUDE

Le propriétaire riverain a la possibilité d'interdire l'accès de ses berges au public, mais il doit laisser passer les agents qui sont dans l'exercice de leurs fonctions (techniciens, agents d'entretien, police de l'eau ou de l'environnement).

(Art. L 215-18 du CE)



L'EXTRACTION DE MATÉRIAUX

Les opérations d'extraction de limon, sable ou galets, sont autorisées sous réserve de ne pas modifier le régime du cours d'eau ni de perturber son écosystème. **Parce qu'elles peuvent impacter durablement les écosystèmes aquatiques, ces opérations sont soumises à des demandes administratives** auprès des services de la Police de l'Eau (DDTM).

(Art. L 215-2 du CE)



OBLIGATION D'ENTRETIEN

Le propriétaire riverain est tenu à un **entretien régulier du cours d'eau et de ses berges**. Cet entretien a pour objectif de maintenir le cours d'eau dans son profil d'équilibre, c'est-à-dire, **permettre l'écoulement naturel des eaux, contribuer à la propreté de la berge ainsi qu'à la protection de son écosystème**. Il s'agit ici de **supprimer les embâcles obstruant le lit du cours d'eau, entretenir la végétation** en coupant les arbres morts ou trop penchés, ou encore en **évacuant les déchets** présents sur la berge, etc.

(Art. L. 215-14 du CE)



LA PÊCHE

Le riverain a le droit de pêche jusqu'au milieu du cours d'eau (limite de propriété), sous réserve d'avoir une **carte de pêche à jour** et de respecter la réglementation en vigueur (taille du poisson ou nombre de prise par jour, etc).

(Art. L435-4 du CE)

*Embâcles : amoncellement de branchages, troncs ou autres déchets

📱 **Nouveau ! La commune est sur Illiwap. Alertes, infos pratiques, travaux, événements... tout arrive en temps réel. Téléchargez l'application et suivez Mairie de Saint-Bauzille-de-Putois.**



TÉLÉCHARGEZ ILLIWAP

L'APPLICATION MOBILE DE LA COMMUNE

RESTONS CONNECTÉS !

- | ALERTES
- | ACTUALITÉS
- | INFOS PRATIQUES
- | AGENDA
- | SONDAGE
- | ANNUAIRE
- | ET PLUS ENCORE...



01 | Téléchargez l'appli **02** | Recherchez votre commune **03** | Cliquez sur « s'abonner »

Appli gratuite, sans inscription,
Made in France et disponible sur :
www.illiwap.com



COMMUNE DE
SAINT BAUZILLE DE PUTOIS

14 juillet

Repas Républicain

La Mairie organise son traditionnel repas des Républicains sur le thème de la guinguette sur les berges de l'Hérault à partir de 19h00

Menu

18€

Melon jambon cru et pêches rôties
 Moelleux de Volaille sauce aux girolles
 purée et carottes
 Assortiment de fromages
 Pavlova aux fruits
 café

**Tickets en vente chez Lait'ti fromagerie, Au tabac
 presse et à l'épicerie Damia.
 Paiement par chèque ou espèces**

Apéritif et vin offerts par la Mairie

**Esprit guinguette : enfiler bérets, robes légères et venez guincher
 autour d'un repas républicain festif !**

Nos amis les chiens, nos règles communes !

Par Audrey SUJOL, Conseillère Municipale

Afin de garantir la **sécurité, la tranquillité publique et l'hygiène** au sein de notre village, la municipalité rappelle que **la tenue en laisse des chiens est obligatoire** sur l'ensemble des voies publiques et des espaces ouverts de la commune. Cette règle permet de prévenir les accidents, d'éviter les divagations et d'assurer le bien-être de tous, notamment des enfants, des personnes âgées et des autres animaux.

Depuis plusieurs années, la commune de **Saint-Bauzille-de-Putois** met à disposition, aux abords du plan d'eau, **un parc spécialement aménagé pour les chiens**, où ils peuvent évoluer librement sous la surveillance de leur propriétaire.

Conformément à **l'article L211-23 du Code rural** et de la pêche maritime,

« Est considéré comme en état de divagation tout chien qui n'est plus sous la surveillance effective de son maître, se trouve hors de portée de voix ou d'un instrument sonore permettant son rappel, ou qui est éloigné de plus de 100 mètres de son propriétaire. »

Ainsi, **tout chien circulant sans surveillance ou non tenu en laisse** sur l'espace public peut être considéré comme en état de divagation.

Les chiens de **1re et 2e catégorie** doivent, quant à eux, être **obligatoirement muselés et tenus en laisse**, conformément aux **articles L211-11 et suivants du Code rural**.

Le non-respect de ces obligations peut entraîner une **amende forfaitaire de 150 €**, conformément à la réglementation en vigueur.

Nous rappelons également aux propriétaires qu'ils ont l'obligation de **ramasser les déjections de leurs animaux** afin de préserver la propreté des rues et des espaces publics. Le non-respect de cette règle constitue une infraction pouvant également donner lieu à une amende.

La Municipalité accompagne les habitants en mettant à disposition des **panneaux d'information**, des **distributeurs de sacs à déjections** et un **parc canin** dédié, afin que chacun puisse faire preuve de civisme et de responsabilité pour préserver un cadre de vie agréable et sécurisé.

Jardins partagés – rappel aux locataires de parcelles

Par Nathalie LAMBINET, Adjointe Culture - Patrimoine et Environnement

Pour les locataires de **parcelles dans les jardins partagés**, nous rappelons qu'une bonne cohabitation repose sur **un entretien régulier de chaque parcelle**. Un jardin soigné contribue au confort de tous et au bon fonctionnement de cet espace collectif.

Le service technique est récemment intervenu pour remettre en état l'allée d'accès aux jardins. Nous vous invitons à **poursuivre cette dynamique** sur vos parcelles respectives, afin de préserver un lieu **agréable, harmonieux et partagé**.

✓ Un geste simple

Entretien sa parcelle, c'est :

- respecter le travail de chacun,
- maintenir un cadre de vie agréable,
- valoriser ce lieu commun apprécié de tous.

Merci à chacun pour son implication et son esprit collectif.



Déchets : appel au civisme !

Par Nathalie LAMBINET, Adjointe Culture - Patrimoine et Environnement
Et Pascal GUICHARD, Adjoint à la sécurité

Malgré les nombreux rappels diffusés dans le bulletin municipal ces dernières années, la municipalité constate encore trop souvent le **dépôt d'encombrants non adaptés** aux lieux de collecte. Certains habitants utilisent les conteneurs à poubelles comme de véritables espaces de déménagement, y déposant des objets en tous genres. Ces comportements nuisent à **la propreté du village**, dégradent le **cadre de vie** et donnent une **image peu valorisante** de notre commune.

Rappel des consignes de collecte et de tri sélectif

Type de collecte	Jour(s)	Informations complémentaires
Bacs gris	Lundi et jeudi	Collecte habituelle
Sacs jaunes	Mercredi	À sortir la veille – sacs disponibles gratuitement en mairie
Déchets verts	Dépôt aux Baoutes (sortie du village)	Collecte à domicile pour les +65 ans ou personnes handicapées (sur inscription) – 1er et 3e jeudi du mois
Encombrants	4e jeudi du mois	Collecte à domicile pour les +65 ans ou personnes handicapées (sur inscription)
Autres déchets	Déchèterie de Ganges	Vide-maison, déchets de chantier – [04 6773 14 57] – badge disponible en mairie
Composteur	–	Contactez le SYMTOMA – [04 6677 98 29]

Les jours fériés, la collecte est reportée au lendemain.

Pour votre information, le **Pack Mat** est de nouveau opérationnel à la déchèterie de Ganges.

Tolérance zéro pour les incivilités

La municipalité ne peut plus tolérer ces comportements récurrents. En cas de non-respect des règles, des **verbalisations seront appliquées**.

Les déchets ne sont pas sans valeur : chaque geste compte pour préserver la propreté et le bien-être de tous. La prochaine fois que vous déposerez vos déchets, pensez à l'agent de collecte qui passera après vous... Peut-être verrez-vous votre dépôt autrement !



Le CLSPD : un outil au service de la sécurité et du bien-vivre à Saint-Bauzille-de-Putois

Par Lucas VITAL, Policier Municipal

À la suite d'un diagnostic local de sécurité réalisé en collaboration avec les forces de sécurité du secteur, la commune de Saint-Bauzille-de-Putois a décidé de mettre en place un Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD), présidé par le Maire.

Cette décision a été votée en Conseil municipal et accompagnée de la nomination d'un coordonnateur chargé d'animer le CLSPD, de développer des actions de prévention et de faire le lien avec les services de l'État lorsque certaines situations sensibles le nécessitent.

Qu'est-ce que le CLSPD ?

Le CLSPD est un espace de travail et de concertation qui réunit des acteurs institutionnels et des partenaires locaux afin d'agir ensemble pour :

- **prévenir la délinquance ;**
- **renforcer la sécurité et la tranquillité publique ;**
- **accompagner les personnes en difficulté ;**
- **développer des actions d'information et de prévention auprès des habitants.**

Le CLSPD permet de coordonner les actions menées sur la commune afin d'apporter des réponses adaptées aux problématiques rencontrées par la population concernant les incivilités, l'insécurité.

Qui participe au CLSPD ?

Le CLSPD rassemble des membres de droit représentant les institutions de l'État :

- le Procureur de la République ;
- les magistrats ;
- la Préfecture ;
- le Conseil départemental ;
- les différents ministères et services de l'État.

Des partenaires locaux participent également aux travaux du CLSPD :

Les établissements scolaires, les professionnels de santé, le CCAS, les associations, les services municipaux, la Police municipale et la Gendarmerie.

Les priorités de la commune

Dans le cadre de la stratégie nationale de prévention de la délinquance, renouvelée tous les quatre ans, la commune de Saint-Bauzille-de-Putois a choisi de travailler autour de quatre axes prioritaires :

1. La prévention de la délinquance dès le plus jeune âge : mettre en place des actions éducatives et de sensibilisation afin d'accompagner les jeunes et prévenir les comportements à risque.
2. L'accueil, l'accompagnement et la protection des victimes : soutenir les victimes de violences intrafamiliales, conjugales et sexuelles grâce à un accompagnement adapté et à une meilleure coordination des acteurs.
3. La santé mentale et les troubles comportementaux : favoriser l'écoute, l'orientation et la prise en charge des personnes confrontées à des difficultés psychologiques ou comportementales.
4. La lutte contre les addictions et les conduites à risques : prévenir les consommations addictives et sensibiliser aux comportements dangereux pouvant avoir des conséquences sur la santé et la sécurité.

Des actions concrètes pour les habitants

Plusieurs actions ont déjà été mises en place sur la commune et d'autres seront développées dans les années à venir.

Certaines initiatives pourront faire l'objet de consultations auprès des habitants afin de recueillir leurs avis et leurs besoins avant leur mise en œuvre. Le CLSPD a pour objectif de construire des réponses concrètes et adaptées aux réalités du territoire, avec la participation des acteurs locaux et des administrés.

Des agents municipaux formés pour mieux accompagner la population La commune a également fait le choix de former certains agents municipaux sur des problématiques spécifiques auxquelles ils peuvent être confrontés dans leurs missions.

La mairie compte aujourd'hui :

3 agents formés à la santé mentale, 3 agents formés à la prévention du suicide, 1 agent référent harcèlement et cyberharcèlement et 1 agent référent violences intrafamiliales.

Ces agents sont soumis au secret professionnel, ont signé une charte de confidentialité et interviennent sous la coordination du coordonnateur du CLSPD chacun dans leurs domaines de compétence.

Un outil de proximité au service de tous

Le CLSPD est un outil essentiel pour renforcer la prévention, réduire les situations de délinquance et améliorer le vivre-ensemble sur la commune.

En favorisant le dialogue entre les institutions, les professionnels et les habitants, il permet d'agir de manière coordonnée et efficace pour répondre aux problématiques locales rencontrées.

Pour toute information concernant le CLSPD ou pour prendre rendez-vous avec le coordonnateur, les habitants peuvent s'adresser à la mairie.

Appel à bénévoles – Bibliothèque “Au gré des mots”

La lecture vous fait rêver ?

Vous aimez partager vos coups de cœur et échanger autour des livres ?

Rejoignez l'**équipe dynamique et conviviale** de la bibliothèque municipale “Au gré des mots” !

Nous avons un **grand besoin de bénévoles** pour continuer à faire vivre ce lieu de culture et de rencontres.

Plusieurs missions peuvent être proposées selon vos envies et disponibilités :

- Accueil du public,
- Aide au prêt et au rangement des ouvrages,
- Animation d'ateliers ou de lectures,
- Participation à la mise en valeur des collections,
- Et bien plus encore !

🕒 Conditions

- Être âgé(e) de **18 ans minimum**
- **Être à l'aise** avec un ordinateur
- Horaires flexibles, **sans obligation de présence régulière**
- Accompagnement assuré par l'équipe municipale

Chaque participation, même ponctuelle, est précieuse pour maintenir la **vitalité culturelle du village**.

✉️ Intéressé(e) ?

Contactez la mairie de Saint-Bauzille-de-Putois

☎️ **0467737012**

✉️ **secretariat@saintbauzilledeputois.fr**



Du 18 septembre au 23 octobre 2026, la commune accueillera l'exposition Portrait de classe / Débarquer à l'Accueil.

À travers des textes sensibles et des photographies réalisées au sein de l'EHPAD L'Accueil, cette exposition retrace la rencontre entre des résident·es et des lycéen·nes du Roc Blanc.

Une immersion touchante où se mêlent récits de vie, ateliers théâtre, échanges intergénérationnels et instants de complicité capturés sur le vif.

Plus de détails sur l'exposition seront annoncés prochainement.

Fête Votive

Comité Saint Bau

FÊTE À ST BAU

THEME GRÈCE

DU 7 AU 10 AOÛT

SUIVEZ NOUS SUR NOS RÉSEAUX SOCIAUX !

Facebook Instagram

Comité Saint Bau

FOUGASSET

Dimanche 2 août - 16h
→ Agones

Lundi 3 août - 17h
→ Montoulieu

Mardi 4 août - 17h
→ Chemin des Sauzedes, Sauzède, Place du pré, Rue Maigre, Rue du Pin, Rue Du Four, Imp. martial, Rue du Temple, Rue de l'Église, Rue du Pierrou, Rue de Virac, Imp. des Casernes, Rue de l'Agantic, Rue Neuve, Rue du Crouton, Avenue du Chemin neuf, Rue Lou Franc Taouille, Lot. les Amandiers

Mercredi 5 août - 17h
→ Route de la Grotte, Route de Montoulieu (Côté cimetière), Le Clos des Fées, Lot. les jardins du plot, Chem. de la Plantade, Lot. les Vignes, Lot. les Elfes, Lot. le Cardinal, Lot. le Cabernet, Ancien Chemin de Ganges, La Roubiada, Rue de la Roubiada, Chemin d'Emma, Lot. du Rieutor, Lot. le Clos du Rieutor, Chemin de la Coste, Chemin des lutins, Draille de la Croix Verte, Chemin des Oliviers

Mercredi 5 août - 10h
→ Rue du Pont, Grand Rue, Imp. du Cairat, Trav. de Beaux, Rue de Marat

Jeudi 6 août - 17h
→ Chemin du Frigoulet, Route de Montoulieu (Côté école), Chemin des Baoues, Chemin des Écoles, Chemin du Mas de Banal, Mas de Banal, Chemin des Cabalounas, Chemin des Ballats, Lot. Enjouillac

COMITÉ DES FÊTES DE ST BAUZILLE DE PUTOIS 2008 - 929 070 688 00015
Ne pas jeter sur la voie publique

PROGRAMME

Vendredi 7 août

17h30 - Aubade animée par la BANDA BONHOMME

19h - Apéro au Plan d'Eau animé par la Banda Borhomme

19h30 - Restauration sur place par le traiteur CHEZ FLORENT
Cielottes chèvre courgette & Moussaka de bœuf & Tarte aux fruits → 12€ - Réservation au 06 78 78 94 07

21h30 - Retraite aux flambeaux avec la BANDA BONHOMME

21h - 2h00 Soirée latino animé par DJ SOUND PARADISE et les danseuses de DANCING SHOW !

Dimanche 9 août

12h - Apéritif les pieds dans l'eau
Le chapiteau - Ramène ton plus beau chapeau et gagne 1 mètre de bière (pour le plus rigoleux)
Food truck sur place - Cover/Pizza

DJ ETIENNE ETIENNE

15h - Concours de pétanque
Doublette ou triplette 100€ + les mises

19h - Apéro au Plan d'Eau animé par les SUNSHINE SISTERS (années 80)

21h30 - 2h00 Soirée Back to the Future animée par SK PROD (des années 80 aux années 2030 !)

Samedi 8 août

9h-14h Activités enfants : pêche, poney, jeu gonflable

10h - Fougasset dégusté dans la Grand Rue animé par la BATUC BACANA

12h - Apéro dégusté au plan d'eau animé par La Chouille Events
Vente de sandwichs

15h - Concours de pétanque
Doublette - 100€ + les mises

16h - Beer pong & Volley
Mise à disposition du matériel par le comité

16h30 - Apéro au Plan d'Eau animé par le groupe NO SENSE

19h - Repas moules-frites servi par le CDF (6€)

21h30 - 2h00 Soirée Live expérience DJ & PERCU & SAXO par SK PRODUCTIONS

Lundi 10 août

11h30 - Déjeuner Saint-Bauzillois animé par le Comité (Planche de tapas et vin locaux)

15h - Concours de pétanque
Triplette mixte - 150€ + les mises

18h - Apéro au Plan d'Eau animé par Nicodem & les Gipsy

20h - Repas de la fête préparé et servi par le traiteur Florent

20h30 - Soirée spectacle et orchestre animé par l'orchestre NEWZK

23h - Feu d'artifice offert par la municipalité

Fin de buvette licence 3 : 01h du matin

RÉPAS

On se retrouve le lundi 10 août au soir pour le traditionnel repas sur les berges de l'étroault animé par l'orchestre Newzik suivi du feu d'artifice à 23h

MENU

ENTRÉE
Tartare de tomates burrata et basilic
-
Salade à disposition sur les tables

PLAT
Jarret d'agneau au thym
-
Gratin dauphinois

FROMAGE
Assortiment de 3 variétés

DESSERT
Entremets fraises

Pain, café, vin et champagne compris*

Servi par le traiteur Chez Florent

*1 café par personne, un pichet de vin pour 2 personnes et une bouteille de champagne pour 6 personnes

ADULTE : 25€ / ENFANT : 15€

Places limitées, réservation obligatoire au tabac de St Bauzille de Putois (espèce ou carte bleu)

À TRÈS BIENTÔT

Possibilité de paiement via lien de paiement internet (1€ de frais supplémentaire), adressez un mail à CDF.STBAU@gmail.com

Tout drapeau de plus, repas servi au bon goût, non remboursable

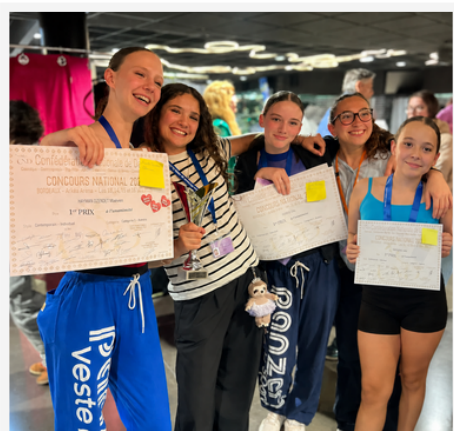
K'DANSE

Cinq talents de K'Danse représenteront la France au concours européen

Du mercredi 13 au samedi 16 mai, l'Arkéa Arena de Bordeaux accueillait le **Concours National de Danse de la CND**, réunissant des écoles et associations venues de toute la France pour plusieurs jours de compétition intense et de performances artistiques de haut niveau.

Face à un jury réputé et exigeant, les danseuses de l'association K'Danse ont su se distinguer par **leur talent, leur travail et leur détermination**.

Elysa Cadenat décroche un deuxième prix et Léonor Afonso un premier prix, toutes deux en catégorie préparatoire 1 jazz pour leur première participation.



La compétition a également réservé une immense satisfaction à **l'association saint bauzilloise** avec la qualification de cinq élèves pour le prestigieux concours européen qui se déroulera en Espagne, à Madrid.

Mathilde Cloup en individuel jazz catégorie 1, **Maewen Hayman Decoret** et **Cléo Gebelin** en individuel contemporain catégorie 1 ainsi qu'**Éline Voluher Ramel** et **Inès Dugrenier** en individuel contemporain catégorie 2 représenteront ainsi les couleurs de K'Danse sur la scène internationale.

Une sélection particulièrement exigeante puisque seuls les danseurs ayant obtenu un premier prix à l'unanimité ou avec les félicitations du jury - soit une **note minimale de 17/20** - peuvent accéder à cette étape européenne.

Ces résultats exceptionnels viennent saluer le sérieux de l'enseignement proposé par l'association ainsi que l'engagement des élèves et de leurs professeurs **Séverine Ferreres** et **Karine Guichard**. Pour une structure de taille modeste, cette réussite nationale et cette ouverture vers l'Europe constituent une véritable reconnaissance du travail accompli tout au long de l'année.

Félicitations à l'ensemble des danseuses, aux professeurs, aux bénévoles et aux familles qui contribuent chaque jour à faire vivre cette belle aventure artistique et humaine.

RCSVH

Rugby : Le RCSVH en fête

Les vacances arrivent à grands pas, et la fin de saison aussi.

Un repos bien mérité pour toutes les sections du RCSVH.

Cette saison encore tous les joueurs et joueuses ont répondu présent, de babies aux cadets, que ce soit dans la douceur automnale, dans la boue hivernale ou dans la chaleur printanière de cette année !

Des éducateurs ravis de voir les sections, toujours aussi remplies et les enfants toujours aussi motivés.

Côté sportif aussi on se félicite : tous ont pu participer à divers plateaux et tournois et ramener coupes et médailles à la maison !



Mention spéciale aux cadets qui ont échoué d'un rien en play off pour les nationaux, et aux régionaux qui se sont qualifiés pour les phases finales)

Sans oublier les « Vieux du stade », notre épatante équipe loisir, qui a ramené un bouclier d'Auvergne (et quelques bons souvenirs aussi...).

...

...

Mais avant désormais place à la fête.

Le Samedi 27 juin, à la salle des rencontres de Saint Bauzille de putois, ce sera l'heure du bilan avec l'assemblée générale du club ouverte à tous les licenciés (et leur familles), à 18h.

Puis à partir de 19h, viendra l'heure d'une grande soirée ouverte à tous, avec la retransmission de la finale du top 14 en plein air !

(Petite restauration prévue sur place)

Au RCVH on prépare aussi, déjà, la rentrée avec une équipe d'éducateurs au complet pour accueillir vos enfants dès le début du mois de septembre.

Alors prenez des ballons ovales à la plage cet été, et on se retrouve à la rentrée, plus motivés que jamais !

Bonnes vacances !



THAURAC TENNIS CLUB

Championnat :

L'équipe femme est actuellement engagée en coupe Courtés. A ce jour elles sont en demi finale en déplacement à Mende (48). Nous sommes tous derrière elles pour cette rencontre !!!



Championnat :

L'équipe femme est actuellement engagée en coupe Courtés. A ce jour elles sont en demi finale en déplacement à Mende (48). Nous sommes tous derrière elles pour cette rencontre !!!

Stages et Tournoi :

Des stages "TENNIS ET MULTISPORT" sont organisés par RENAN pour les ados ou plus jeunes, joueurs confirmés ou non au lois de juillet.

Renseignements : Renan au 06 77 45 79 90 et n'hésitez pas à le contacter pour des cours particuliers également.

Des TMC (tournoi multi-chances) adultes (femmes et hommes) sont organisés les week-end du 20 juin et du 18 juillet. Une tournée de tournois dans la Drôme (26) est organisée en collaboration avec le club voisin du TC Cigalois pour nos jeunes de 14 à 17 ans.

Animations :

Le 13 juin a eu lieu la fête du tennis. Une journée avec un Ventrigliss géant qui laissent aux jeunes et moins jeunes de beaux souvenirs et quelques courbatures. Un grand merci aux parents et enfants qui ont participé à cette belle journée.

Les enfants des écoles ayant participé aux différents cycles du "tennis à l'école" ont également été invité.

Tournoi interne :

Le traditionnel, convivial mais acharné tournoi interne s'est terminé par les finales le dimanche 7 juin autour d'un repas partagé à midi.

Voici les résultats :

Simple Dames : Chloé Guissi gagne face à Jade Servier-Canac. - Double Mixte : Anne Veltz/Tony Zanetic gagnent face à Sandrine Lambion/Guillaume Bordier. - Finale Hommes : Renan Abate gagne face à Tony Zanetic. - Double Dames : Chloé/Jade gagnent face à Amanda Walter-Riso/Jelena Vanderlaan.- Double Hommes : Thierry Lardoux/Tony Zanetic gagnent face à Jeremie Scagni/Elliot Riso.

Bravo à toutes et tous pour ces belles rencontres !!!!

La journée s'est achevée par la remise des prix et un verre de l'amitié.

Et toujours pour nous suivre :

Thaurac Tennis Club - [facebook.com/thauractc](https://www.facebook.com/thauractc) - thauractc@gmail.com - insta : thaurac_tennis_club_34

VOLLEY CLUB

Une saison marquante pour le Volley Club Vallée de l'Hérault

La saison 2025-2026 a été particulièrement réussie pour le Volley Club Vallée de l'Hérault, tant sur le plan sportif que dans son développement.

Le club a confirmé sa dynamique avec d'excellents résultats sportifs, plusieurs titres et montées, ainsi que de beaux parcours en compétitions départementales, régionales et nationales.

Cette saison a surtout été marquée par la création d'une section jeunes destinée aux 11-15 ans. L'engouement rencontré confirme l'intérêt grandissant pour le volley-ball sur notre territoire et renforce la volonté du club de développer la formation.

Le volley féminin poursuit également sa progression avec un effectif en constante augmentation et des résultats encourageants qui permettent d'envisager l'avenir avec ambition.

Pour la saison 2026-2027, le club franchira une étape importante avec son affiliation à la Fédération Française de Volley-Ball et la création d'une véritable école de volley. Des équipes M13 et M15 seront engagées en compétition afin de permettre aux jeunes du territoire de pratiquer et progresser au plus près de chez eux.

Avec le soutien des collectivités, des bénévoles et de ses partenaires, le Volley Club Vallée de l'Hérault poursuit ainsi son ambition de développer durablement le volley-ball dans les Hauts-Cantons et de devenir le premier club FFVB du secteur.



Volley Club Vallée de l'Hérault - Ganges - Contact : 06 26 32 55 46 - vcvh@live.fr - Facebook et Instagram : Volley Club Vallée de l'Hérault

RC GANGES

La saison du RC Ganges 2025-2026 se termine....Deux mots la caractérise : **BRAVO et MERCI**.

Bravo à l'ensemble des joueurs de toutes les catégories du club pour avoir représenté fièrement les couleurs de notre territoire à travers tout le département.

Bravo à tous les bénévoles et dirigeants pour avoir permis que toutes les équipes participent à toutes les compétitions dans lesquelles elles ont été engagées.

Merci aux joueurs pour leur exemplarité, leur fair-play et leur envie de bien participer à chaque match pour défendre les couleurs du club.

Merci aux dirigeants pour leur dévouement et leur présence continue tout au long de la saison qui ont permis entre autre d'organiser trois jours de tournois au mois de Mai. Nous y avons accueilli 44 équipes et plus de 400 enfants accompagnés par leurs parents et familles.

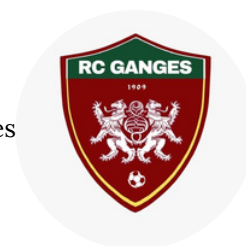
Décernons une mention particulière pour cette première année d'existence à notre équipe seniors qui accède à la division supérieure avec brio en finissant meilleure attaque et meilleure défense de sa poule. Bravo aux joueurs et à l'équipe technique Christophe, Alex, Bruno et Florent.

Le club compte aussi sur le retour expérimenté d'anciens, comme Pascal et Dragan qui apporteront leur expérience. Les arrivées de Enzo et Hamza qui coacheront l'équipe Seniors 2, que nous allons créer l'année prochaine.

Toutes les bonnes volontés qui souhaitent intégrer une dynamique positive et participer au développement du club sont les bienvenues.

Merci à la mairie de Ganges qui est un soutien sans faille et autres communes qui nous apportent aussi leur aide.

Merci à l'OMS de Ganges qui nous accompagne tout au long de l'année et merci à celui de Saint Bauzille de Putois qui nous apporte aussi son soutien.



LA LYRE SAINT BAUZILLOISE

L'école de Musique LA LYRE ST BAUZILLOISE : une année sous le signe du partage et de la passion

Alors que l'année scolaire s'achève, il est temps de revenir sur une saison riche en musique, en apprentissages et en moments de convivialité.

Grâce à l'implication de nos élèves, de nos enseignants et de nos bénévoles, notre École de Musique continue de faire vivre la pratique musicale au cœur de notre territoire. Cette année encore, chacun a pu progresser, découvrir de nouveaux répertoires et partager sa passion dans une ambiance chaleureuse.

Parmi les temps forts de cette saison, **notre Jazz Band**, véritable fleuron et ambassadeur de l'école, s'est produit récemment à **Saint-Bauzille-de-Putois**. Cette prestation a permis de mettre en lumière le travail et l'enthousiasme de nos musiciens, toujours heureux de partager leur passion avec le public.



Une école ouverte à tous les âges

Notre école propose des cours adaptés à différents profils et niveaux :

- **Piano**
- **Guitare**
- **Éveil musical** pour les plus jeunes, afin de découvrir la musique de manière ludique dès le plus jeune âge.
- Et bien sûr, notre **Jazz Band**, ensemble emblématique de l'école, qui permet aux musiciens de pratiquer la musique en groupe et de se produire lors de manifestations locales.

Toujours soucieux de répondre aux attentes des habitants, nous travaillons actuellement à la mise en place de nouvelles activités. Nous faisons notre possible pour proposer prochainement des cours de batterie, de percussions ainsi que divers ateliers. Nous espérons pouvoir concrétiser ces projets dans les meilleurs délais.

Les rendez-vous à venir

Forum des Associations

Retrouvez-nous au Forum des Associations **le 12 septembre 2026 à LAROQUE**, pour découvrir nos activités, rencontrer nos enseignants et préparer la rentrée musicale.

Le conseil d'administration remercie chaleureusement les élèves, les familles, les enseignants, les bénévoles ainsi que les collectivités qui nous accompagnent tout au long de l'année.

Nous vous souhaitons un excellent été et espérons vous retrouver nombreux lors de nos prochains rendez-vous musicaux et à la rentrée de septembre.

Le Président de l'École de Musique

La musique se partage, se transmet et se vit ensemble.



LES ARTS TISANES

À partir de juin, l'herboristerie adapte ses horaires pour la saison estivale :

du mardi au vendredi, de 9h à 16h en continu.

Les Arts Tisanes vous proposent également plusieurs rencontres thématiques autour des plantes et du bien-être :

- 14 juin : Atelier distillation – Laurier noble
- 20 juin : Le bien-être en périnatalité
- 28 juin : Balade botanique sur les berges de l'Hérault
- 12 juillet : Écriture d'inspiration végétale

Pour plus d'informations : lesartisanes34@gmail.com

Retrouvez aussi Les Arts Tisanes sur Instagram et Facebook.



L'AIRE DE FAMILLE



Cet été L'aire de famille est ouverte 5 matinées par semaine et nous organisons une soirée jeux tous les lundis soirs.

Attention : nous serons fermés pendant le Rag-Nar'Oc les 3 et 4 juillet ainsi que lors de la fête votive du 7 au 10 août.

Accueil pour tous les âges : venez profiter de notre salle avec des espaces adaptés aux tous petits, des jeux pour tous et toutes, un bar convivial et un salon confortable. Les mardis, mercredis et dimanches de 9h30 à 11h30.

Soirée jeux : tous les lundis soirs de 18h30 à 21h, venez découvrir de nouveaux jeux ou présenter votre jeu de société préféré. Seuls ou à plusieurs, les jeux de stratégies, de plateau ou de cartes n'auront plus de secrets pour vous.

Jardin pédagogique : Quelque soit votre âge, venez mettre les mains dans la terre, goûter les récoltes et prendre soin des plants en compagnie de Jean, notre maraîcher préféré. Le mercredi de 10h à 11h.

Ping-pong : Si vous avez entre 14 et 94 ans, vous êtes les bienvenus pour taper la balle et profiter du moment pour papoter ensemble. Rires et convivialité seront aux rendez-vous du lundi au samedi de 9h à 11h !

Vous avez des questions, des remarques, un avis à partager ? Contactez-nous à lairedefamille34@gmail.com

Accueil pour tous les âges
les mardis, mercredis
et dimanches
de 9h30 à 11h30

Soirée jeux
les lundis
de 18h30 à 21h

Jardin pédagogique
les mercredis
de 10h à 11h

Ping pong de 14 à 94 ans
les lundis et samedis
de 9h à 11h

mail : lairedefamille34@gmail.com

LA PENSÉE VAGABONDE

La rentrée à La Pensée vagabonde

Mercredi 16 septembre à 18h30 : reprise de *l'Atelier d'écriture*, animé par Sylvie Rousseau, formée à l'animation d'atelier d'écriture. D'une durée de 2h30, 15 séances s'étalent sur l'année, le mercredi à 18h30. 10 participants maximum.

Lundi 21 septembre à 18 heures : Séance de rentrée du **Club de lecture** « *Les livres-coups de cœur de l'été* ». Les participants du club de lecture parlent des livres qu'ils ont aimés lire cet été. Venez, vous aussi, présenter vos coups de cœur ! La porte de la bibliothèque vous est grande ouverte. Le reste de l'année, le fonctionnement du Club de lecture est simple : à la fin de chaque séance, un roman est choisi collégalement, chacun prend ensuite le temps de lire chez lui. Lors de la séance suivante, le livre est mis en discussion (durée : environ 1h30). 10 séances par an. Les séances ont lieu le lundi à 18 heures.

Ces deux activités se déroulent à la bibliothèque « Au gré des mots », 1199 avenue du chemin neuf.

Enfin, les bénévoles de l'association tiendront un stand lors de la Journée intercommunale des associations le samedi 12 septembre, au camping « Le Tivoli » de Laroque. Venez les rencontrer !

Renseignements sur le site de l'association : <http://lapenseevagabonde.blogspot.com/>
Courriel : lapenseevagabonde@gmail.com

TOMATE FARCIE à LA GRECQUE



Ingredients:

- 4 tomates rondes
- 6 brins de menthe
- 200g de feta
- 150g de riz basmati
- 16 grosses olives noires
- 15cl d'huile d'olive
- sel
- poivre



Préparation :

Étape 1

Préchauffez le four à 180 °C (th.6). Faites cuire le riz basmati dans une casserole d'eau bouillante salée pendant 11 minutes puis égouttez-le.

Étape 2

Coupez les tomates en deux transversalement sous le pédoncule et évidez-les. Hachez les cœurs en petits cubes. Effeuillez et hachez la menthe. Émiettez la feta.

Étape 3

Mélangez le riz avec les cœurs de tomates et 6 cuil. à soupe d'huile d'olive, salez et poivrez. Incorporez la feta et la menthe. Farcissez-en les tomates et disposez-les dans un plat à four.

Étape 4

Entourez les tomates d'olives et nappez le tout d'huile d'olive. Enfourez pour 20 à 30 minutes



Pharmacies de Garde

Juillet:

Du 01 au 3 Pharmacie Centrale **ST HIPPOLYTE** : 04.66.77.20.14 / Pharmacie Garrigues **LE VIGAN** : 04.67.81.00.10
 Du 04 au 10 Pharmacie du Thaurac **ST BAUZILLE DE P** : 04.67.73.84.15
 Du 11 au 13 Pharmacie de la Fourche **SAUVE**: 04.66.77.50.61 / Pharmacie Principale **LE VIGAN** : 04.67.81.03.63
 le 14 Pharmacie du Marché **GANGES** : 04.67.73.80.20
 Du 15 au 17 Pharmacie de la Fourche **SAUVE**: 04.66.77.50.61 / Pharmacie Principale **LE VIGAN** : 04.67.81.03.63
 Du 18 au 24 Pharmacie des Calquières **GANGES**: 04.67.73.84.12
 Du 25 au 31 Pharmacie Rouan **ST HIPPOLYTE** : 04.66.77.22.42 / Pharmacie Centrale **LE VIGAN** : 04.67.81.11.19

Août:

Du 01 au 07 Pharmacie BOUET **SUMENE** : 04.67.81.35.60
 Du 08 au 14 Pharmacie Paulin **QUISSAC** : 04.66.77.31.46 / Pharmacie de l'Aigoual **VAL D'AGOUAL** : 04.67.82.20.07
 Du 15 au 21 Pharmacie du Marché **GANGES** : 04.67.73.80.20
 Du 22 au 28 Pharmacie Nocella **QUISSAC** : 04.66.77.49.89 / Pharmacie des Cévennes **ARRE** : 04.67.82.01.02
 Du 29 au 31 Pharmacie de l'Olivette **GANGES** : 04.67.73.84.15

Septembre:

Du 01 au 04 Pharmacie de l'Olivette **GANGES** : 04.67.73.84.15
 Du 05 au 11 Pharmacie Centrale **ST HIPPOLYTE** : 04.66.77.20.14 / Pharmacie Garrigues **LE VIGAN** : 04.67.81.00.10
 Du 12 au 18 Pharmacie du Thaurac **ST BAUZILLE DE P** : 04.67.73.84.15
 Du 29 au 25 Pharmacie de la Fourche **SAUVE**: 04.66.77.50.61 / Pharmacie Principale **LE VIGAN** : 04.67.81.03.63
 Du 26 au 30 Pharmacie des Calquières **GANGES**: 04.67.73.84.12

ETAT CIVIL

Décès :

Sincères condoléances à la famille et aux proches :

Monsieur VIALA Gaëtan nous a quittés le 10 avril 2026
 Madame GAY Marie-Thérèse nous a quittés le 09 mai 2026
 Monsieur DRELON Stéphane nous a quittés le 25 mai 2026

Mariages:

Toutes nos félicitations aux jeunes mariés :

Mlle JOLIDON Alissa & M. LE GALL Pierre se sont dit oui le 16 mai 2026
 Mlle GILLY Elora & M. LARANJEIRA Cédric se sont dit oui le 16 mai 2026
 Mlle GUICHARD Pauline & M. CAMARA Ibrahim se sont dit oui le 06 juin 2026
 Mlle LAURENT Hélène & M. GAUTIER Patrick se sont dit oui le 13 juin 2026

LE MOT DE L'OPPOSITION

Nous vous représenterons fidèlement au CCAS et à la Commission d'appel d'offres. Et nous continuerons à faire entendre, dans le respect de l'autre et la courtoisie -essentiels à un débat démocratique serein- nos voix critiques mais constructives, comme nous avons veillé au bon déroulé réglementaire des derniers conseils municipaux.

Retrouvez-nous sur Facebook : <https://www.facebook.com/stbau.ensemble>

Les élu.e.s St Bau Ensemble : AM Motard, T. Fangous, E. Gilly

Si vous souhaitez recevoir le bulletin municipal par e-mail, nous vous remercions de bien vouloir nous transmettre vos coordonnées à l'adresse suivante : secretariat@saintbauzilledeputois.fr

**Mairie Saint Bauzille de Putois**

1115 avenue du chemin neuf

Tél : 04 67 73 70 12

accueil@saintbauzilledeputois.fr

Accueil téléphonique :Du lundi au vendredi
de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00**Accueil du public :**Du lundi au vendredi : 8h00 - 12h00
Lundi : 14h à 17h**Accueil - Locations :**04 67 73 70 12 accueil@saintbauzilledeputois.fr**Communication - Associations - Bibliothèque:**04 67 73 70 12 secretariat@saintbauzilledeputois.fr**Eau - Élections - Recensement - Festivités :**04 99 53 36 09 eau@saintbauzilledeputois.fr**Urbanisme - Etat civil - Funéraire - comptabilité :**04 99 53 36 08 urbanisme@saintbauzilledeputois.fr**Police :** police@saintbauzilledeputois.fr**en cas d'urgence uniquement aux horaires de service :**06 75 72 49 07 **sinon composer le 17****CCAS (Centre Communal d'Action Social)**

Les permanences du CCAS

Tous les mardis de 9h30 à 11h30

Sur rendez-vous au 04 67 73 70 12 ou

ccas@saintbauzilledeputois.fr**BIBLIOTHEQUE**

1199 Avenue du chemin neuf

Tel : 04 67 73 75 06

Horaires d'ouverture : au public : les mercredis et samedis de

10h00 à 12h00 et mardi de 17h00 à 18h30

aux écoles : les jeudis de 9h00 à 12h00

bibliotheque@saintbauzilledeputois.fr**LA POSTE****Ouverture de 9h00 à 11h15 du lundi au samedi**

Lévé du courrier à 11h00

09 70 82 36 31

Récapitulatif—Collecte des déchets**-Tous les lundis et jeudis :** Collecte des bacs gris**-Tous les mercredis :** Collecte des sacs jaunes à sortir la veille après 19h00. (Cartonnettes, bouteilles, cannettes à compacter au maximum)**Les jours fériés, la collecte est reportée généralement au lendemain****Le 1^{er} et 3^{ème} jeudi du mois :** les déchets verts (attachés ou dans un contenant, sauf big bag) (+65ans ou situation handicap) sur inscription**- Le 4^{ème} jeudi du mois :** les encombrants (gros mobilier, matelas, électroménager) (+ 65 ans ou situation handicap) sur inscription

Déchèterie de Ganges (04 67 73 14 57) : tout autre déchet doit être amené à la déchèterie de Ganges (vide maison conséquent, déchets de chantier)

Le SYMTOMA (04 66 77 98 29) peut vous informer et vous orienter sur le tri et l'achat d'un composteur.

NUMÉROS UTILES**Polyclinique Saint-Louis Ganges** 04 67 81 68 00**Secrétariat des urgences** 04 67 81 68 58**Premiers secours, SAMU** 15 ou 112**Pompiers :** 18**Centre antipoison :** 04 91 75 25 25**Gendarmerie de Ganges** 04 67 73 85 13**Cabinet médical Dr Pepey** 04 67 73 31 03**Cabinet médical MSP du Thaurac** 04 67 47 90 74**Dermatologue Dr Elsa Michoux** 04 99 53 21 62**Orthophoniste Joelle Chasse** 04 99 53 21 63**Cabinet dentaire Bataillou-Chabbert-Carré** 04 30 96 90 70**Pharmacie Dr Olivia Picq** 04 67 73 70 05**Cabinet infirmier Pioch - Abisset - Gaillard** 04 67 73 31 77**Cabinet infirmier Sandapa/ Figini** 0667022477/0650695867**Cabinet kiné - SCM KINES St BAU** 04 67 73 32 99**Cabinet kiné Carbonell / Guillemette** 04 99 51 78 82**Psychologue Frederic Peyre** 06 34 59 07 63**Pédicure podologue Anna Manrique** 07 62 80 08 91**Diététicienne Mailis Picamoles** 06 84 94 71 28**Mutuelle communale** 04 67 07 39 37**Bus des aidants** 07 66 40 40 16**Mission Locale Garrigues Ganges** 04 67 73 01 30**Ecole du Thaurac** 04 34 22 75 25**Micro Crèche -St Bauzille de Putois** 04 67 22 50 24**Centre de loisirs** 07 77 26 82 40**Communauté de communes** 04 67 73 78 60**Correspondant Midi Libre** 06 19 96 96 63**ENEDIS** 09 72 67 50 34**Préfecture de Montpellier** 04 67 61 61 61**Sous-préfecture de Lodève** 04 67 88 34 00**Département** 04 67 67 67 67**France Services Ganges** 04 67 73 18 92**SGC Est Hérault** (trésorerie Saint Mathieu) 04 11 28 38 50**Service des Cartes d'identité Ganges :**[https://www.rdv360.com/mairie-de-ganges-34190-ganges?](https://www.rdv360.com/mairie-de-ganges-34190-ganges?c=mairie)**BULLETIN MUNICIPAL**

Les articles doivent être envoyés avant le 10 du mois pour une parution le mois suivant en signifiant comme objet : Bulletin municipal.

E-Mail : secretariat@saintbauzilledeputois.fr

Rédaction : les élus

Distribution : les élus

Tirage : 1000 exemplaires

Parution : TRIMESTRIEL

Site internet : <http://saintbauzilledeputois.fr/>